

Relevé de décisions suite à la réunion du conseil communautaire du 28 septembre 2023

Le jeudi 28 septembre 2023 à 18h00, le conseil communautaire, dûment convoqué le 22 septembre par Monsieur Driss NAJI, Président de la communauté de communes, s'est réuni en séance publique à la salle l'Ardéchoise de Villeneuve-de-Berg sous la présidence de Monsieur Driss NAJI, Président.

Étaient présents : Joël ARSAC, Pierre-Henri CHANAL, Stéphane CHAUSSE, Jean-Luc COUVERT, Isabelle CROS, Jean-François CROZIER, Sylvie DUBOIS, Agnès DUDAL, Joseph FALLOT, Michelle GILLY, Chantal GORIAINOFF, Guillaume JOUVE, Didier LOYRION, Fanny MALIS, Didier MEHL, Claude MONCOMBLE, Driss NAJI, Patrick ROTGER, Karine TAULEMESSE, Benoît VIDAL.

A partir de la délibération 2023_85 : Joël CROS, Yannick GUENARD, Dominique LAVILLE

Pouvoirs : de Sabine COMBAZ à Joël ARSAC, de Marie FARGIER à Stéphane CHAUSSE, d'Antoine LAINE à Claude MONCOMBLE, de Gilbert MARON à Benoît VIDAL.

Excusés : Isabelle BERNARD, Yann BILANCETTI, Mickaël CROS, Roxane DUSSOL, Florian MORGE.

Absent :

Sylvie DUBOIS est élue secrétaire de séance.

Affichage : 03/10/2023

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité des membres présents les délibérations suivantes :

- 2023_74 - Approbation du compte de gestion « 2023 » du budget annexe clos « Village documentaire »
- 2023_75 - Vote de la décision modificative n°2 du budget principal
- 2023_76 - Intégration comptable des résultats de clôture des budgets annexes du SYMPAM
- 2023_77 - Apurement de créances éteintes suite à liquidation judiciaire
- 2023_78 - Apurement de créances prescrites
- 2023_79 à 81 - Modification des actes de création des régies de recettes pour mise en conformité avec le nouveau régime de responsabilité financière des gestionnaires publics
- 2023_82 - Non-exonération de TEOM des locaux non desservis par le service d'enlèvement des ordures ménagères
- 2023_83 - Exonération de TEOM de locaux à usage industriel et de locaux commerciaux pour l'année 2024
- 2023_84 - Validation des tarifs de location ponctuelle de la grande salle de l'Imaginaire
- 2023_85 - Adoption du premier règlement intérieur des agents de Berg-et-Coiron
- 2023_86 - Modification du règlement de formation des agents
- 2023_87 - Approbation du bilan de formation « 2020 - 2022 » et approbation du nouveau plan de formation « 2023 - 2025 »
- 2023_88 - Validation de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association Sportive Berg-Helvie (*M Driss NAJI n'a pas pris part au vote*)
- 2023_89 - Validation de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs avec l'association « Centre socioculturel La Pinède »
- 2023_90 - Attribution du marché de services « contrôle des assainissements non collectifs »
- 2023_91 - Modification des tarifs du SPANC
- 2023_92 - Modification du règlement du SPANC

- 2023_93 - Sollicitation de CITEO pour le déploiement de la collecte en points d'apport volontaire
- 2023_94 - Validation de l'avenant n°2 à la convention de mutualisation « ZAE du Vinobre »
- 2023_95 - Conclusion d'une Convention de Veille et de Stratégie Foncière avec EPORA sur St-Jean-le-Centenier
- 2023_96 - Validation du programme d'actions du COT
- 2023_97 - Validation du groupement de commande « étude de programmation et de valorisation de la collection Du Verdus » à conclure avec le Département
- 2023_98 - Acquisition des parcelles AP462 et 463 à Saint Jean le Centenier

Driss NAJI
Président

